

2 Mai 2010

Fête de la Rosière

Programme

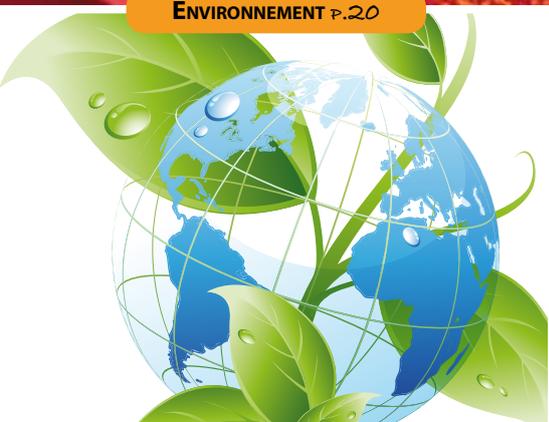
- 14h45 Départ du défilé du domicile de la Rosière
(25 rue de Trécy-le-Haut)
- 16h00 Couronnement de la Rosière
dans les douves du château
- 16h40 Vin d'honneur offert par la municipalité
animations musicales et sportives
- 22h Spectacle pyrotechnique
Prairie en contrebas du château



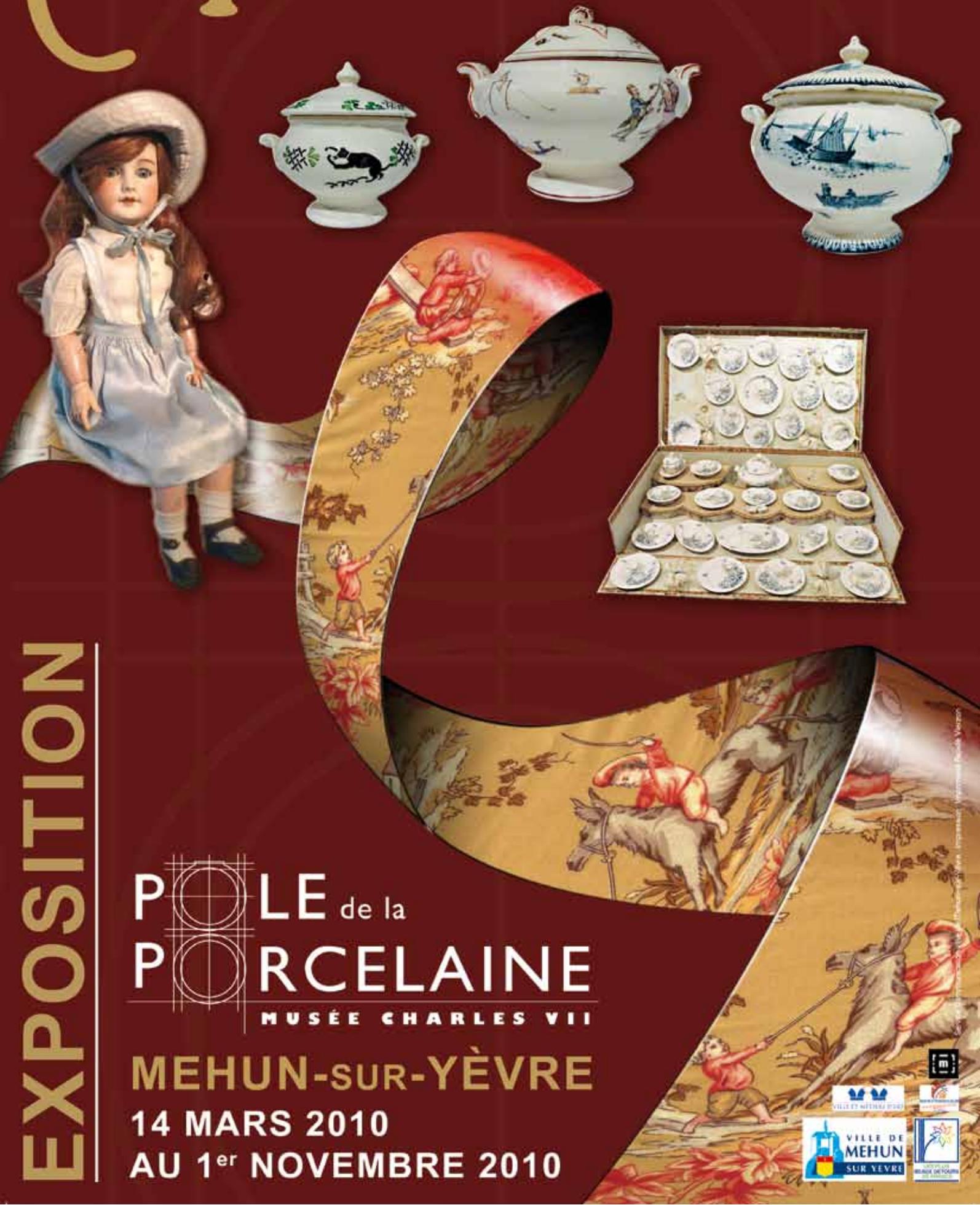
ENVIRONNEMENT p.20

INVESTISSEMENTS 2010 p.7

CARNAVAL VÉNITIEN p.19



Mille et une Dînettes



EXPOSITION

POLE de la
PORCELAINES
MUSÉE CHARLES VII

MEHUN-SUR-YÈVRE

14 MARS 2010

AU 1^{er} NOVEMBRE 2010





**Chères Mehunoises,
Chers Mehunois,**

Chaque année, à l'époque de l'établissement des budgets, l'Etat, les Régions, les Départements, les Agglomérations, les Communautés de Communes, les Syndicats mixtes, les Communes et d'une manière générale toutes les collectivités ou organismes qui ont la charge de gérer notre vie en société, décident directement ou indirectement de ce que chacun d'entre nous paiera !

Et toutes ces cotisations votées sans concertation se cumulent !

Personnellement, je regrette qu'aucune norme constitutionnelle ou de planification budgétaire ne prévoit un encadrement concerté de toutes ces structures lors de la fixation des impôts, taxes, droits, redevances etc... Cette absence de règle générale a conduit progressivement, déjà depuis de nombreuses années, à des différences importantes et illégitimes du montant total des impôts locaux que payent les habitants, familles et entreprises sur le territoire national.

Mon équipe et moi-même, dans le cadre de la gestion de notre ville, avons toujours porté une attention particulière au montant des impôts payés comparés aux services rendus, aux investissements réalisés dans l'intérêt général et aux ressources moyennes des Mehunois.

Seuls ceux qui n'ont pas la responsabilité de gérer le bien commun, prétendent multiplier les dépenses sans augmenter les recettes !

Je vous assure une nouvelle fois, que chaque jour, les adjoints dans le cadre de leur délégation et les agents municipaux quelque soit leur poste veillent à ce que **ce qui est prévu soit réalisé dans les meilleures conditions financières.**

Des instructions précises sont données, pour que jamais on ne puisse considérer qu'une dépense prévue doive impérativement être consommée !

Nous estimons également qu'il est de notre devoir de tenir compte des circonstances économiques actuelles.

En parfaite coopération avec la Communauté de Communes des Terres d'Yèvre qui nous permet de réaliser d'importants progrès communs, nous veillons à ce que les prélèvements fiscaux soient mesurés, opportuns et raisonnables.

La tâche de chacun des élus responsables est difficile et ingrate.

L'énergie déployée et le temps passé ne se voient pas.

Sauf en fin de compte, lorsque **la situation financière de la commune permet aussi cette année encore de ne pas augmenter ni le taux des impôts locaux, ni les tarifs familiaux** pour financer les nombreux services et investissements prévus pour 2010.

Je suis prêt personnellement à vous fournir toutes les explications qui vous permettent de comprendre et d'apprécier la situation générale de Mehun-sur-Yèvre par rapport aux villes de sa catégorie au plan régional et national.

Dès le prochain MehunMag, nous pourrons d'ailleurs publier des données comparatives et objectives provenant de sources différentes publiques ou privées.

**Pas d'incantations ! Pas de recettes magiques !
Seule notre gestion a permis ce résultat !**

Maître François Pillet
Maire, Sénateur du Cher



MEHUNMAG N°33 AVRIL 2010

Directrice de la publication

Elisabeth Mathieu

Conception

Christophe Ogoudjian

0248570877

dircom@ville-mehun-sur-yevre.fr

Impression

Pôle Graphic - Bourges

Crédits Photos

Mairie de Mehun-sur-Yèvre

Dépôt légal à parution





DE NOUVEAUX TROTTOIRS RUE MARCEL FOURRÉ

La présence de racines d'arbres remontant en surface, rendait les trottoirs existants dangereux. Ces derniers ont été refaits en grave calcaire et élargis permettant ainsi une circulation plus aisée des piétons.



TAILLE DES ARBRES : UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Avant le printemps, le service "espaces verts" a taillé près de 170 arbres et plusieurs centaines d'arbustes dans tous les quartiers de la ville.

Les tilleuls ont été « taillés à la boule » et les érables n'ont gardé que leurs bourgeons naissants.

De même, le nettoyage des jardins du Duc Jean de Berry, a été effectué.

Les végétaux récoltés serviront à faire du compost et les branches deviendront de la « broyure » pour mettre autour des arbres.

LE CENTRE SOCIOCULTUREL ANDRÉ MALRAUX MIEUX ÉQUIPÉ ET PLUS FONCTIONNEL

Depuis le début de l'année, l'équipe « bâtiment » des services techniques municipaux travaille à rénover le centre socioculturel André Malraux.

La motivation des agents liée à leurs compétences permet une réfection totale de la salle.

Traitement acoustique spécial des murs, du plafond et de la scène, nouvel écran en fond de scène, portes agrandies, éclairage général et éclairage d'ambiance neufs, peinture claire, nouvelle sonorisation...

Bref, tout pour satisfaire les utilisateurs de cette salle polyvalente.

L'ensemble de ces travaux doit se terminer au cours du mois de mai 2010.





ÉLAGAGE OBLIGATOIRE

L'élagage des arbres se trouvant à proximité des lignes électriques est une action d'entretien nécessaire pour les riverains.

L'élagage relève de la responsabilité du propriétaire :

- **en domaine privé** : si l'arbre déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique
- **en domaine privé ou public** : si le propriétaire n'a pas respecté les distances réglementaires par rapport à une ligne.

Cet élagage est à la charge financière du propriétaire. Il est réalisé par ses soins ou par une entreprise agréée de son choix.

Le propriétaire doit réaliser les travaux sous certaines conditions bien précises.

Aucun travail d'élagage aux abords des lignes électriques ne pourra être entrepris par le propriétaire sans accord préalable d'ERDF.

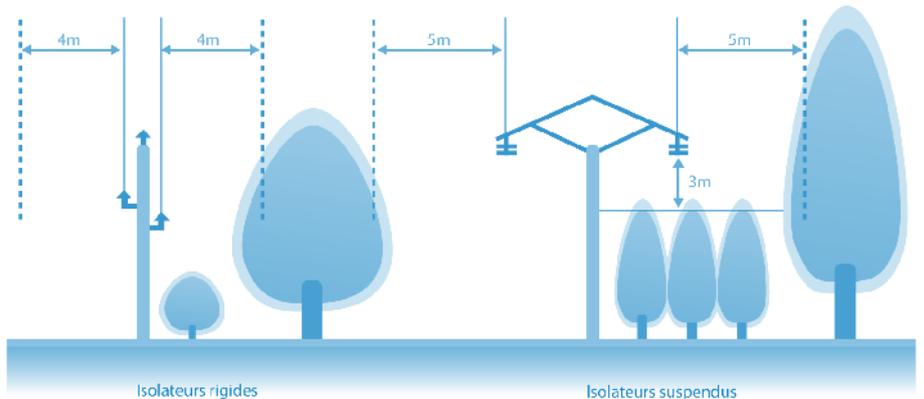
Ainsi, le propriétaire qui envisage d'effectuer des travaux d'entretien doit au préalable contacter les services d'ERDF au numéro suivant : 02 48 57 62 84

SERVICE D'INTERVENTION RAPIDE

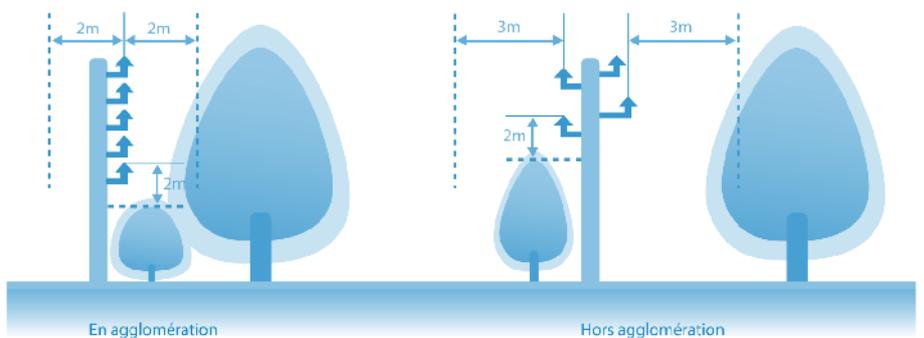
Un nid-de-poule sur la chaussée, une bordure de caniveau endommagée, un dépôt sauvage, une ampoule grillée..., téléphonez au service d'intervention rapide de la Mairie.

☎ 02 48 57 06 17

RÉSEAUX HTA EN FILS NUS (>5000 volts et < 50 000 volts)



RÉSEAUX BASSE TENSION EN FILS NUS (<5000V)



PLAN LOCAL D'URBANISME : RÉUNION PUBLIQUE LE 27 MAI 2010

Dans le cadre de la révision du Plan d'Occupation des Sols, entreprise par la ville de Mehun-sur-Yèvre, et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme, la municipalité invite l'ensemble de la population à une présentation du projet de règlement de zonage (dernière phase d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme) le jeudi 27 mai 2010 à 18h30, espace Maurice Genevoix.

LOCATION DE MEUBLÉS DE TOURISME

Désormais, toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit en avoir fait préalablement la déclaration en mairie.

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour tous renseignements.

Tél.: 02 48 57 06 14



COMMUNIQUÉ DE L'ADEME :

ECONOMIES D'ÉNERGIE, « FAISONS VITE, ÇA CHAUFFE »



"Dans le contexte de lutte contre le changement climatique, il est important d'expliquer aux particuliers, responsables de la moitié des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre en France, que grâce à des réflexes simples, et à certains aménagements, il est possible de réduire ses dépenses et de lutter contre le dérèglement climatique.

Cependant les solutions existantes et les modes de financement associés sont souvent peu connus.

C'est pourquoi, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie (ADEME), en partenariat avec la Région Centre et les collectivités locales, a mis en place un « Espace Info Énergie » qui apporte aux particuliers des informations pratiques, gratuites et objectives sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Destiné au grand public, cet Espace assure un conseil objectif et indépendant sur les diverses solutions énergétiques et les comportements favorables à la protection de l'environnement".

Contact : PACT du Cher, 14 rue Jean-Jacques Rousseau 18000 Bourges ; Tél. : 02 48 67 96 30

<http://www.ademe.fr/centre/energie/eie.htm>



BIOBAG DOG :

LUTTONS POUR UNE VILLE PLUS PROPRE

La mairie vous rappelle qu'elle met gracieusement à la disposition des propriétaires de chiens des "sacs à crottes"

100% biodégradables et 100% compostables destinés à la collecte des déjections canines.

Ils sont fabriqués pour se désintégrer en l'espace de 40 jours lorsqu'ils sont placés dans une zone de compostage (les plastiques ordinaires mettent plus de 100 ans à se décomposer).

Ils sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie et des services techniques (avenue du Général de Gaulle).

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Ne sont admis dans les déchets encombrants que les objets suivants : les sommiers, matelas, réfrigérateurs, gazinières, vieux vélos, cyclomoteurs, récipients vides, grillages enroulés, tout objet en tôle de dimension inférieure à 80 cm, jouets, branchages liés en fagot de 80 cm de longueur maximum, morceaux de bois de 80 cm de longueur maximum, canapés, meubles, moquettes, cartons, caisse en bois et polystyrène, poste de télévision, pneumatiques de voitures à raison de 4 unités par foyer.

Tous ces objets peuvent et doivent être déposés, dans la mesure du possible, à la déchetterie.

En effet, les filières de reprise des déchets à la déchetterie permettent de recycler ou de valoriser ces déchets tandis qu'ils sont enfouis au centre de Saint Palais quand ils sont collectés avec les encombrants.

La mise en décharge a un coût nettement supérieur à celui du recyclage, sans compter la pollution qu'elle génère.

La collecte des encombrants sera donc organisée cette année encore principalement pour les personnes qui n'ont aucun moyen de les transporter à la déchetterie.

Elle aura lieu :

lundi 17 mai pour le secteur de collecte des ordures ménagères du mardi (centre ville et du quartier des Fours à Chaux à Somme)

mardi 18 mai pour le secteur de collecte des ordures ménagères du mercredi (des Malandries à la route de Foëcy et Allouis sauf quartier St Jean)

mercredi 19 mai pour le secteur de collecte des ordures ménagères du lundi (du quartier St Jean à Barmont).

NOUVEAUX SERVICES À LA DÉCHETTERIE

Le syndicat des ordures ménagères a conduit des travaux à la déchetterie afin d'améliorer la collecte sélective des déchets et de donner de meilleurs moyens à ce service.

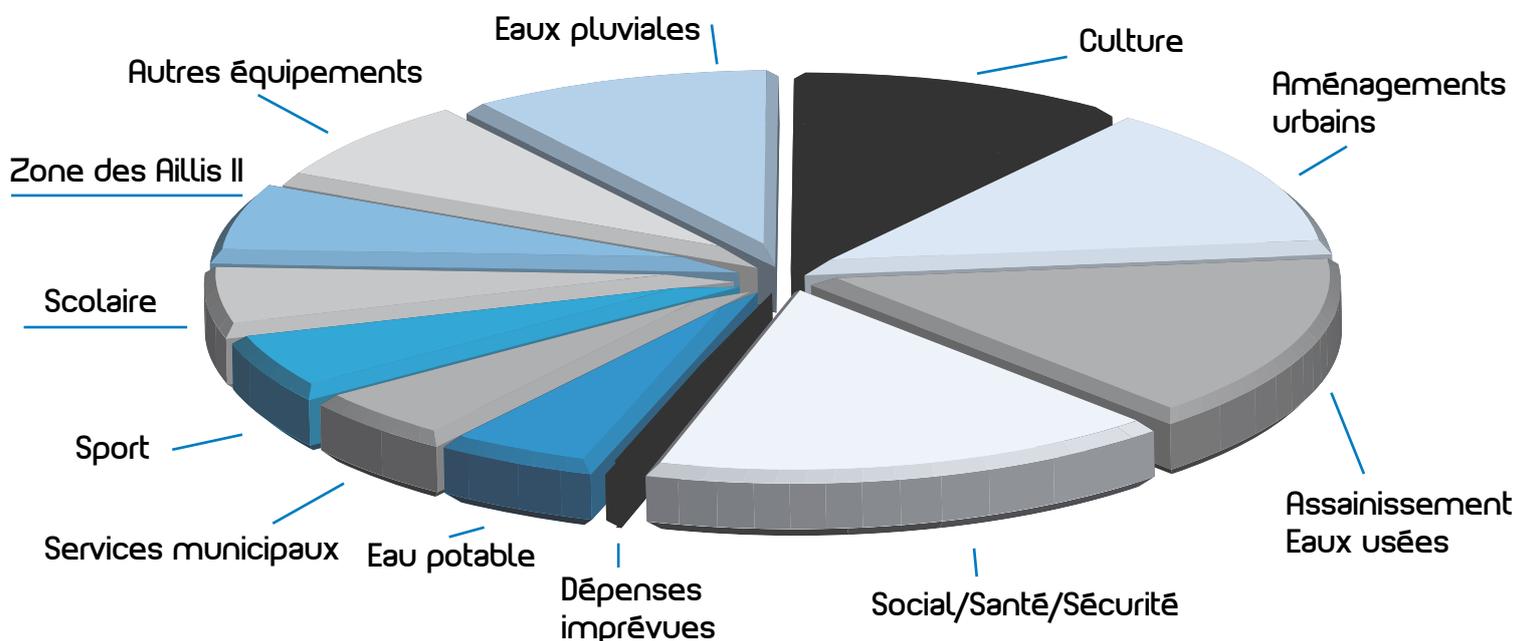
Désormais, deux nouvelles filières sont bien identifiées ce qui permet un véritable recyclage :

Le bois : une benne reçoit spécifiquement le bois, c'est-à-dire tout objet en bois (meubles, jouets...) non peint et qui ne contient pas de verre et peu d'autres matières comme le métal ou le plastic.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) : une zone de réception de ces déchets a été créée en entrant à gauche pour tout objet ayant des composants électriques ou électroniques, depuis le petit matériel (téléphones, micro-ondes, ordinateurs, écrans...) jusqu'au gros équipement (réfrigérateurs, appareils de cuisson...). Il est enfin rappelé que lors du remplacement d'un appareil électrique (télévision, gazinière, imprimante, etc...) le vendeur est tenu de reprendre l'ancien équipement. Dans le prix du neuf est inclus une « éco participation » servant à financer la reprise et le traitement du matériel usagé.



Les opérations d'investissement 2010 en détails (restes à réaliser de 2009 et opérations nouvelles)



Social/Santé/Sécurité

Réhabilitation du CCAS	16 475,53 €
Aire d'accueil des gens du voyage	296 700,06 €
Maison de santé pluridisciplinaire	465 589,24 €
Internet et téléphonie sur IP pour tous	29 000 €
Vidéoprotection	37 100 €

844 864,83 €

Démolition ancienne caserne pompiers	115 000 €
Divers immobiliers	21 950 €
Sécurité divers bâtiments	33 820 €
Cimetière	57 793,08 €
Mairie	50 492,52 €
Défibrillateur	11 600 €
Aménagements divers bâtiments	31 860 €

Culture

Pôle d'enseignements artistiques	129 064,57 €
Bibliothèque	366 668,17 €
Ecole de musique	6 650 €
Paratonnerre Château	4 437,16 €
Service Culturel	28 588,49 €

535 408,39 €

Scolaires	288 297,82 €
Restauration scolaire	16 678,64 €
Travaux dans les écoles	246 302,71 €
Acquisitions de mobiliers et matériels	25 316,47 €

Services Municipaux

Nouveau centre technique	40 451,12 €
Mobiliers et matériels services techniques	152 437,23 €
Mobilier et matériel Espace enfance / jeunesse	42 228,84 €
Mobilier et matériel autres services administratifs	29 816,08 €

264 933,27 €

Sport	266 450 €
Gymnase Herzog	14 100 €
Gymnase COSEC	18 600 €
Gymnase Naveau	30 700 €
Stade des Acacias	58 750 €
Ministade	115 500 €
Autres équipements	28 800 €

Aménagements urbains

Accessibilités handicapés OT et Pôle artistique	29 200 €
PLU	12 821,12 €
Passerelles sur l'Yèvre	33 000 €
Divers voirie	297 502,84 €
Espaces verts	119 650,79 €
Eclairage public	141 841,76 €
Aire de campings-cars	40 000 €

674 016,51 €

Réseaux eaux pluviales	511 000 €
Trécy-le-Haut	170 000 €
Chemin Blanc (1ère tranche)	175 000 €
Rue Flandres Dunkerque	135 000 €
Divers	31 000 €

Autres équipements communaux

Centre socioculturel	76 812,06 €
Eclairage festif	8 000 €

407 327,66 €

Zone d'activités " Les Aillis II "	334 000 €
Travaux Assainissement et eaux usées	755 903,05 €
Divers travaux "service des eaux"	248 895,15 €
Capital des emprunts	438 572,56 €
Dépenses imprévues	40 441,98 €



LE CENTRE DE LOISIRS ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lors des vacances de février, le Centre de Loisirs avait choisi d'axer une partie de ses activités sur la thématique de l'environnement.

De nombreux ateliers ludiques et pédagogiques ont ainsi été conçus par les animateurs afin de sensibiliser les jeunes de 3 à 16 ans au recyclage, au tri sélectif, aux énergies renouvelables...

Après le succès de ces animations, le Centre de Loisirs a décidé de réitérer cette initiative à l'occasion de la semaine du développement durable du 5 au 9 avril.

Les activités se sont articulées autour de plusieurs thèmes :

- la protection des espaces et des espèces avec la création d'une charte éco-citoyen et une sortie en forêt où les enfants ont appris, à écouter, sentir, toucher l'écosystème et construire des cabanes.
- la réduction des déchets avec un atelier sur le papier recyclé et une visite de l'usine de tri à Bourges afin de visualiser ce que deviennent nos déchets une fois jetés à la poubelle.
- le respect de la biodiversité par le sport grâce à une journée d'équitation où les enfants ont appris le respect de la faune et de la flore.





FORUM « CAP MÉTIERS »

Le 23 mars dernier, le Service Emploi Municipal et la Mission Locale de Mehun-sur-Yèvre ont organisé un forum des métiers et de la formation professionnelle.

70 collégiens et de nombreux visiteurs ont pu rencontrer, dans le cadre d'entretiens individuels de 10 à 15 minutes des professionnels locaux de différents métiers et ainsi mieux envisager leur orientation future.

À tour de rôle ou par petits groupes ils ont échangé avec les commerçants et artisans présents : M. Dougy (boucherie), M. Trotignon (poissonnerie), M. Benjamin (boulangerie), Melle Thibault (service enfance / jeunesse), M. Chéritat (couverture), M. Labrunie (électricité), M. Murgia (Carrefour Market), M. Brunet (restaurant), Mme Dubois (aide à domicile), Mme Cordier (auxiliaire de puériculture), Mme Fouledeau (isolation/fenêtre), Mme Girard et Mme Tourillon (CFA de Bourges), M. Bessou (CFAI) et Mme Bletcharaudeau (Lycée agricole).

Prochaine manifestation à Mehun-sur-Yèvre :

Novembre 2010 : forum « Découverte des métiers d'art et métiers de l'artisanat ».



GUICHET UNIQUE

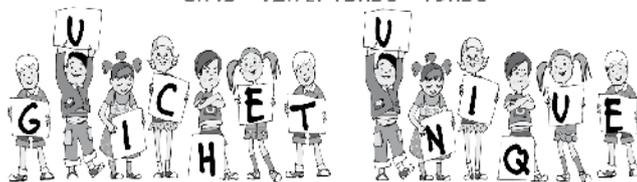
VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOTRE (VOS) ENFANT(S)
À L'ÉCOLE POUR LA PREMIÈRE FOIS
VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER :
- DES TRANSPORTS SCOLAIRES
- DE LA CANTINE
- DE L'ACCUEIL DE LOISIRS
- DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Du 17 au 21 mai 2010

CINQ INSCRIPTIONS EN UN MÊME LIEU

À L'ESPACE MAURICE GENEVOIX

8H45 - 12H ET 13H30 - 19H30



*Dossier à retirer impérativement en Mairie
ou dans les écoles avant le 8 mai*





VILLE DE MEHUN SUR YEVRE

Service jeunesse Mehun-sur-yèvre

tu as entre
18 et 25 ans ?

tu as envie
de faire
autre chose ?

la bourse
aux projets
permet de
financer ton
projet en
contrepartie
d'un travail
utile pour
la collectivité.

renseigne toi
dès maintenant
au service jeunesse
02 48 57 19 19
06 72 76 92 03

LES ARTS DE RUE S'INSTALLENT BOULEVARD DE LA LIBERTÉ

Le dimanche 20 juin, de 14h à 22h, le boulevard de la Liberté (près de du COSEC) sera le théâtre de démonstrations et d'ateliers « Arts de rue ».

À l'initiative du service jeunesse de la ville et de l'école municipale de musique, cette journée sera l'occasion de mettre à l'honneur la culture et les pratiques artistiques et sportives des jeunes mehunois.

Au programme : danse hip-hop, démonstration de graff, démonstration et atelier skateboard, atelier scratch... et le soir, l'école de musique proposera un concert avec des danseurs hip-hop.

COLLÈGE IRÈNE JOLIOT-CURIE : **DE JEUNES SPORTIFS PERFORMANTS**

L'association sportive du collège Irène Joliot-Curie, présidée par M. Bruno Di Nallo, principal du collège, permet aux collégiens, pendant la pause de midi, de découvrir et de pratiquer des activités sportives variées et de participer à des compétitions le mercredi dans le cadre de l'UNSS.

Cette année, l'association a brillé grâce au travail de fond réalisé par les enseignants et aux qualités sportives des élèves.

Résultats :

Handball : Champions du district de Vierzon, champions départementaux et champions d'académie à Dreux, catégorie benjamins garçons

Futsal : Champions du district de Vierzon, champions départementaux et 3^e au championnat d'académie à Loches, catégorie benjamins garçons

Badminton : L'équipe mixte est devenue championne départementale et s'est qualifiée pour le championnat d'académie.





Seniors en Vacances

SÉJOUR DANS LE PERIGORD
DU 20 AU 24 SEPTEMBRE 2010

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale

Au programme :

Visite de Sarlat
Promenade sur la Dordogne en Gabarre
La Roque Gageac
Les Grottes de Lascaux
Dégustation de foie gras

*Hébergement en pension complète en Centre de Vacances,
Chambre double avec salle de bains*

Comment bénéficier du programme :

Etre âgé de plus de 60 ans ; Etre retraité et/ou sans activité professionnelle
Résider à Mehun sur Yèvre ; Etre non imposable avant déduction fiscale,
Des places peuvent être proposées aux personnes âgées de plus de 60 ans et imposable sur le revenu en payant le tarif plein.

(Séjour sous réserve d'un minimum de 30 participants).

Les Tarifs : Tarifs Réduits : 280 € (participation de 150 € de l'ANCV) ; Plein Tarif : 430 € (hébergement, transport, accompagnement compris)

Attention ces tarifs peuvent varier en fonction du nombre de participants.



La priorité est donnée aux bénéficiaires de l'aide de l'Association Nationale des Chèques Vacances

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription
le 29 avril 2010

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer au
CCAS Place Jean Manceau
18500 MEHUN SUR YEVRE
02.48.57.06.16.



C.C.A.S. : DES SOLUTIONS CONCRÈTES

Le Centre Communal d'Action Sociale mène sur le territoire de Mehun-sur-Yèvre des actions concrètes pour aider les publics en difficulté soit en raison de leur situation soit en raison de leur âge.

Ces actions reposent sur les objectifs suivants :

- Prendre en compte l'urgence sociale.
- Contribuer au maintien à domicile des personnes âgées et rompre l'isolement.
- Animer des actions de prévention.

Le C.C.A.S. propose ainsi des services :

- De portage de repas à domicile
- D'accompagnement et de transport
- D'aide à domicile
- D'animation
- D'aides sociales (aide alimentaire, aide au paiement des factures).

Mais aussi des aides aux demandeurs d'emploi, des aides au chauffage ...

N'hésitez pas à vous renseigner

Horaires d'ouverture du CCAS :

lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-16h30

vendredi : 9h-12h et 14h-16h

Tél. : 02 48 57 06 16

LA SANTÉ, VOTRE BIEN LE PLUS PRÉCIEUX

Dans le cadre de ses actions de prévention, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, propose aux ressortissants du régime général, tous les 5 ans, un bilan de santé entièrement pris en charge.

En partenariat avec la ville, le Centre de Prévention et de Santé Publique du Cher vous invite à une réunion d'information « prévention du bilan de santé » **le mardi 11 mai 2010 à 18h.** à l'espace Maurice Genevoix.

Le bilan de santé c'est : une prise de sang et une analyse d'urine, un bilan complet effectué par un médecin et une infirmière (test auditif, visuel, souffle, électrocardiogramme...).

En bref



NOUVEAU COMMERÇANT

Marie-Noël LOURY vient d'ouvrir « Voile d'Ambre » au 86 rue Raymond Brunet. Cet institut de beauté propose des soins (corps, épilation, manucure, pédicure, visage), maquillage, séances d'UV ainsi qu'un rayon cosmétique.

L'accès a été aménagé afin de pouvoir recevoir des personnes à mobilité réduite.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi de 9h à 17h.

Tél. : 02 48 64 84 52



Festivités / Animations



OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME*** : DES STAGES POUR FAIRE DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX LOISIRS

L'Office Municipal de Tourisme a proposé du 6 au 9 avril, 4 stages découvertes pour petits et grands : la sculpture sur fruits et légumes (animée par Mickaël Goursillaud), la gravure sur pierre (animée par Virginie Céline), les échecs (animés par le Cercle d'Echecs Mehunois) et le Pergamano (animé par Monique Berrocal-Mestre).



129^e Fête de la Rosière

Le 2 mai prochain, Marion Bardiau sera couronnée 129^e Rosière de Mehun-sur-Yèvre.

Itinéraire du défilé :

Rendez-vous à 13h45 à l'angle de la rue André Brému et de la rue de Trécy-le-Haut pour ceux qui désirent prendre part au défilé.

Celui-ci démarrera du domicile de la Rosière, passera dans son quartier, empruntera ensuite la rue André Brému, la rue Jeanne d'Arc jusqu'à la place du 14 Juillet puis se dirigera vers les jardins du duc Jean de Berry et sera animé de musiques et de bandas.

A 16h, aura lieu le couronnement de Marion dans les douves du château.

Ensuite, M. le Maire invite toutes les personnes présentes à un vin d'honneur dans les jardins où concerts et animations sportives se poursuivront tout le reste de l'après-midi.

A 22h, le traditionnel spectacle pyrotechnique de grande qualité se déroulera dans la prairie en contrebas du château.

UNE JOURNÉE À NE PAS MANQUER !

LES AMIS DU GRAND CAFÉ : CINÉMA MUET, SOIRÉE ROCK ET SCOPITONE

Le dimanche 9 mai 2010 à 15h, Les Amis du Grand Café vous proposent de visionner sur grand écran, au centre socioculturel André Malraux, les grands moments de Mehun entre 1951 et 1955.



Pour les nostalgiques des 60's, ils organisent le 12 juin prochain, à partir de 21h, une grande soirée au centre socioculturel André Malraux.

Animée par « Guitar express », « Dany Boy », « Rockin Chair » et le groupe de danse country du club « Danse Energie », cette soirée sera l'occasion d'un grand retour dans le passé avec 30 minutes de scopitone et une exposition de photos de « Miss Sport ». Entrée 20€

MARDI GRAS : RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Pour Mardi Gras, la structure multi-accueil de la petite enfance «A petits pas» a invité le Club du 3^e âge «Rencontres et Amitiés» à un goûter.



Tout le monde était costumé et chacun s'est régalé des crêpes préparées par les agents de la crèche/halte-garderie.

MARCHE DU CANAL : X^{ÈME} ANNIVERSAIRE



Depuis 10 ans, le club Kiwanis de Bourges organise à Mehun « La marche du canal », randonnée pédestre sur 9, 16 ou 22 kilomètres.

Chaque année plus de 300 participants s'y inscrivent.

Le Crédit Agricole soutient cette manifestation dont les bénéfices sont intégralement reversés à l'association Maximômes de l'hôpital de Bourges qui s'occupe des enfants hospitalisés.





L'OLYMPIQUE MEHUN HANDBALL DÉCROCHE LE BRONZE !

Récemment, la Fédération Française de Handball a décerné au club de Mehun-sur-Yèvre, le « Label de bronze Ecole de Handball ».

Ce label national remis aux clubs qui portent toute leur attention au développement de la discipline chez les moins de 12 ans, récompense le travail des éducateurs et éducatrices : Anne Brocadet, Myriam Raymond, Lucie Ramos et Alexis Brochet.

Créé en 1968, le club compte aujourd'hui près de 142 licenciés répartis en 11 équipes.

Il y a peut-être des futurs joueurs de l'équipe de France parmi eux !

Pour tous renseignements : 02-48-57-10-28



REMISE DU LABEL ECOLE FRANÇAISE DE MINIBASKET AU BASKET CLUB MEHUNOIS



Le samedi 20 mars, le Basket Club Mehunois a officiellement reçu son label «Ecole Française de Minibasket». Celui-ci repose sur un certain nombre d'indicateurs obligatoires dans des parties comme l'organisation administrative, l'encadrement, le matériel, le fonctionnement pédagogique, l'accueil. Ce sont des critères bien définis et donc l'assurance d'un "label qualité" pour les parents.

« LA FONTAINE AUX 1000 SOURIRES »

Une association de parents d'élèves, « La Fontaine aux 1000 sourires », vient de voir le jour.

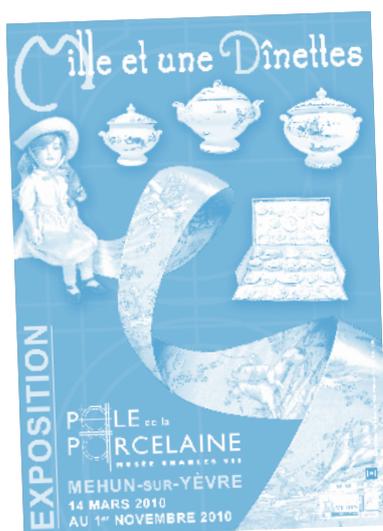
Elle a pour objectif de proposer des actions et des animations pour le bien-être des petits bouts de l'école maternelle Jean de La Fontaine, de favoriser les échanges, le partage d'expériences et d'envies entre parents, nounous & co.

L'organisation d'un concours de dessin sur le thème du "petit papa Noël" suivi d'un goûter a été un vrai succès! Alors quelle est la recette qui régale tout ce petit monde?

Une poignée de papas, une pincée de mamans, quelques enfants plein d'énergie, un zeste de convivialité... mélanger le tout et incorporer cette savoureuse préparation à l'école Jean de la Fontaine.

Laisser gonfler quelques instants et vous obtiendrez l'association "La Fontaine aux 1000 sourires"!

Cette délicieuse recette maison, nappée de bonne humeur vous ravira encore à l'occasion de la Fête du printemps, de l'Atelier parent-enfant et de la kermesse de fin d'année.



Mille et une Dînettes

L'exposition « Mille et une Dînettes » retrace l'histoire des dînettes de 1850 à 1950.

Toutes les manufactures françaises (Limoges, Vierzon, Sarreguemines, Gien, Saint-Clément, Creil-Montereau, Choisy le Roy, Longwy), tous les types de décors ainsi que les deux tailles principales produites (les dînettes pour enfants et les miniatures pour poupées) sont présentées.

Une scénographie originale met en valeur ces centaines de petits objets si précieux, disposés dans leur emballage d'origine ou sur de petits meubles d'époque. Poupées anciennes, dessins ou affiches viennent compléter l'ensemble. Environ 100 dînettes sont présentées dans trois salles sur deux étages.



PETITE HISTOIRE DE LA DÎNETTE

Les dînettes sont une partie intégrante des jouets pour enfants. Les toutes premières dînettes au sens de "ménages d'enfants" apparaissent réellement au XVI^e siècle. Fabriquées en étain et en cuivre, elles proviennent d'Allemagne, premier pays producteur de jouets en bois ou en métal. Puis c'est le temps des dînettes de faïence et de porcelaine.

C'est au XIX^e siècle et plus précisément lors de l'Exposition Universelle de Paris de 1855 que remonte la mode et la commercialisation à grande échelle de ce qu'on appelle " les ménages d'enfants ".

A partir du XX^e siècle, les jouets évoluent, les fabricants aussi.

Les dînettes se font "livre d'images". Toutes les manufactures ont utilisé la littérature enfantine pour les décorer : le petit Chaperon Rouge, le Chat Botté, les Contes de ma mère l'Oye,...

Les décors peuvent aussi être une adaptation des modèles de services classiques pour adultes et ainsi permettre aux petites filles de s'identifier, le temps d'un jeu, à leur maman.





FÊTE DU TIMBRE 2010

Mehun fut l'une des 112 villes de France à accueillir cette fête du timbre organisée les 27 et 28 février dernier, par le Cercle Philatélique Mehunois.

Etonnant moyen d'enrichissement culturel, le timbre permet de voyager, de revivre l'histoire, de s'intéresser à l'art, mais il est aussi le témoin de l'actualité. C'est pourquoi, après les héros de bande dessinée, La Poste a décidé de choisir le développement durable comme thématique de la Fête du timbre.

Jusqu'en 2013, les timbres émis ce week-end de la « fête du timbre » seront illustrés par un des quatre éléments suivants : l'eau, la terre, l'air, le feu. L'année 2010 se décline ainsi sur le thème de l'eau.



SOUVENIR D'UNE BELLE DONATION

En janvier dernier, tous les amoureux d'histoire locale étaient tristes d'apprendre le décès de Mme Jeanne Dubreu-Fenin.

Née le 27 mars 1929 à Mehun, fille du menuisier Charles Fenin, elle a toujours été fidèle à sa cité et à son riche passé.

Elle avait hérité, de son père, d'une magnifique [statue en biscuit de porcelaine, représentant Jeanne d'Arc](#).

Ce dernier l'avait achetée lors de la vente publique des biens d'Auguste-Henri Boulard, avocat, Maire de Mehun, Président du Conseil général du Cher, Député de la Troisième République et Conseiller à la Cour d'Appel.

Le souhait le plus cher de Madame Dubreu était que cette œuvre soit exposée au musée Charles VII.

Elle donna donc la statue en l'an 2000 et, depuis, les visiteurs peuvent l'admirer dans l'une des salles du château, consacrée à l'archerie.

Aujourd'hui, c'est avec fierté que la famille vient régulièrement contempler cette très belle figure qui rappelle les grandes Heures de Mehun au Moyen-Âge.



BIBLIOTHÈQUE ALAIN FOURNIER :

MehunMag vous propose quelques-uns des derniers titres achetés :

- Belle fleur : Joyce Carol Oates
- Peur noire : Harlan Coben
- La maison du maître : Martha Grimes
- Cette nuit-là : Linwood Barclay
- La convocation : Herta Müller
- Ru : Kim Thuy
- Le diable vit à Notting Hill : Rachel Johnson
- Le quai de Ouistreham : Florence Aubenas
- D'espoir et de promesse : Françoise Bourdin
- La fille de papier : Guillaume Musso
- Sans laisser d'adresse : Harlan Coben
- Le premier amour : Véronique Olmi
- Le conflit, la femme et la mère : Elisabeth Badinter
- L'écho des morts : Johan Théorin



Agenda

23 AVRIL AU 10 MAI

EXPOSITION SUR LES MOULINS

Organisée par le Cercle Historique Mehunois

Espace Maurice Genevoix

26 AVRIL AU 15 MAI

EXPOSITION « ART PRIMITIF AFRICAIN »

par Geneviève HAMON

Office Municipal de Tourisme

2 MAI

FÊTE DE LA ROSIÈRE

14h, Défilé ; 16h, Couronnement/spectacles ;

22h, Spectacle pyrotechnique

7 MAI

CONCERT PAR LES CHORALES DU COLLÈGE DE MEHUN ET

SAINT-DOULCHARD ET L'ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Organisé par l'Ecole municipale de musique

20h30 Centre socioculturel André Malraux

8 MAI

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1945

Organisée par la municipalité et l'Entente Mehunoise des AC/VG

Départ du défilé à 9h45 de la Mairie

8 MAI

BROCANTE - VIDE-GRENIER

Organisée par l'Amicale de Somme

7h - 20h, Somme

9 MAI

CINÉMA MUET : MEHUN DE 1951 À 1955

Organisé par Les Amis du grand Café

15h, centre socioculturel André Malraux

9 MAI

CONFÉRENCE «LES MONUMENTS RELIGIEUX DISPARUS EN BERRY»

Organisée par le Cercle Historique Mehunois

15h, espace Maurice Genevoix

13 MAI

VIDE-JARDIN

Organisé par la municipalité et les "Jardicuriales"

9h00 - 19h00, douves du château

14 MAI

FÊTE DES PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE

Animations organisées par la municipalité

10h/17h, Office Municipal de Tourisme

14 MAI

**BRADERIE OUVERTE À TOUS (LINGE HOMME FEMME - ENFANT
+ ACCESSOIRES)**

14h30/18h00 E.H.P.A.D. « le Rayon de Soleil »

16 MAI

RANDO CANINE

Organisée par l'ECATY

15h, terrain de Somme

16 MAI

GRAND PIQUE-NIQUE OUVERT À TOUS

Organisé par Aime comme Mehun

11h30, Jardins du Duc Jean de Berry

17 MAI AU 5 JUIN

EXPOSITION D'AQUARELLES, DESSINS ET ENCRE DE CHINE

PAR MICHÈLE LETMIC

Office Municipal de Tourisme

22 MAI

AUDITION DE BATTERIE

Organisée par l'Ecole municipale de musique

20h30 - 22h, centre socioculturel André Malraux

Dates à retenir



28 MAI

SOIRÉE MUSICALE : FORMATION MUSICALE ET ORCHESTRE

Organisée par l'École municipale de musique
20h30 - 22h, centre socioculturel André Malraux

28 MAI

COLLECTE DE SANG ET DE PLASMA (SUR RDV)

Organisée par l'Amicale du don du sang
7h30 - 11h30, Place du 14 Juillet

3 JUIN

CONSEIL MUNICIPAL

19h, salle du conseil

5 JUIN

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Visites « nature » sur le thème de la biodiversité à 9 h 00
et à 14 h 00 place du Général Leclerc
Conférence-débat sur la biodiversité à 17h espace
Maurice Genevoix

5 JUIN

**CONFÉRENCE - ANIMATION : HISTOIRE DE LA DINETTE PAR
ANNABELLE HERY**

(réservation indispensable au 02 48 57 06 19),
Organisée par la Municipalité
15h, Pôle de la porcelaine

5 JUIN

CONCERT : « LA MUSIQUE D'ENSEMBLE »

Organisé par Mille et une notes à Mehun
20h, Collégiale Notre-Dame

5 JUIN

BAL AVEC ORCHESTRE

Organisé par Temps Danse Mehun
21h, centre socioculturel André Malraux

6 JUIN

GRAND SPECTACLE DE MAGIE TOUT PUBLIC

Organisé par Aime comme Mehun
15h, centre socioculturel André Malraux

6 JUIN

BROCANTE

Organisée par le Comité des fêtes
7h00 - 20h00, boulevard de la Liberté

7 AU 26 JUIN

EXPOSITION DE PHOTOS DE MAXIME DESESSARD

Office Municipal de Tourisme

12 JUIN

**CONCERT : DANNY BOY AVEC " GUITAR EXPRESS" ET
"ROCK IN CHER"**

Organisé par Les Amis du Grand Café
21h, centre socioculturel André Malraux

20 JUIN

JOURNÉE ART DE RUE « MIX'ART »

DANSE HIP-HOP, ATELIER GRAFF, SKATEBOARD ET CONCERT

Organisée par la municipalité
14h-22h, boulevard de la Liberté

21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE (CORDES, SAX, ORCHESTRE JUNIOR)

Organisée par l'École municipale de musique

22 JUIN

AUDITION DE CORDES

Organisée par l'École municipale de musique
Espace Maurice Genevoix

23 JUIN

AUDITION DE FLÛTES ET GUITARES

Organisée par l'École municipale de musique
Espace Maurice Genevoix

24 JUIN

CONCERT DE L'ORCHESTRE À L'ÉCOLE : CONTE MUSICAL

Organisé par l'École municipale de musique
9h30-11h30 et 14h-16h, centre socioculturel André Malraux

25 JUIN

CONCERT DE L'ORCHESTRE À L'ÉCOLE : CONTE MUSICAL

Organisé par l'École municipale de musique
20h-22h, centre socioculturel André Malraux

26 ET 27 JUIN

26^e GALA DE DANSE DE FIN D'ANNÉE

Organisé par le Club Danse Energy
20h30 le samedi et 14h30 le dimanche,
centre socioculturel André Malraux

28 JUIN AU 18 JUILLET

EXPOSITION DE MOSAÏQUES ET DE PEINTURES DE L'ATELIER AMBRE

Office Municipal de Tourisme

29 JUIN

AUDITION DE BATTERIES

Organisée par l'École municipale de musique
20h30, espace Maurice Genevoix



LE BULLETIN MUNICIPAL OFFRE UNE TRIBUNE LIBRE À TOUS LES ÉLUS

" ENSEMBLE PARTAGEONS NOS PROGRÈS "

Chères Mehunoises,
Chers Mehunois,

L'introduction de repas bio dans la restauration scolaire est un des objectifs du Grenelle de l'Environnement. D'ici 2012, 20% de produits devront être issus de l'agriculture biologique.

A l'occasion du renouvellement du contrat de fournitures des repas pour les cantines scolaires et le centre de loisirs, nous avons voulu anticiper ce progrès en proposant d'introduire dans le cahier du prestataire des clauses strictes sur ce point. Avant tout, notre objectif est de garantir la variété des menus, la qualité et la traçabilité des aliments servis, la sûreté alimentaire.

Mais, notre volonté c'est aussi de faire découvrir aux enfants des saveurs plus authentiques, de les sensibiliser au respect de l'environnement, de préserver leur santé.

Le prestataire a donc pour l'obligation d'intégrer des produits biologiques dans les menus : 10% la 1ère année, 15% la 2ème année, 20% la 3ème année.

Il privilégiera les produits frais de saison cultivés selon des pratiques plus respectueuses de l'environnement et devra s'approvisionner quand cela est possible auprès de producteurs régionaux engagés dans une démarche d'agriculture raisonnée ayant un faible impact sur l'environnement.

Cette démarche entraînera bien entendu un surcoût que notre équipe proposera au conseil municipal de ne pas répercuter sur le tarif des cantines afin que cette amélioration diététique soit accessible à tous.

François PILLET, Alain COQUILLAT, Annie VAN DE WALLE, Armand KOSZEK, Elisabeth MATHIEU, Jean-Louis SALAK, Elvire CLEMENT, Jean-Baptiste COURTOIS, Gérard BOURLOT, Annie HOUARD, Michèle ANDRZEJEWSKI, Joël DAGOT, Patrick GRACZYK, Michel GIRARD, Maryse MARGUERITAT, Dominique PARTHENAY, Martine PATIN, Domingos RIBEIRO TEIXEIRA, Viviane MINOIS, Yannick DEMAUTIS, Sophie JAULIN, Virginie BRUNET, Arnaud CHERRIER, Ophélie GAUTIER.

" CHANGEONS MEHUN ENSEMBLE "

Chères Mehunoises,
Chers Mehunois,

Nous venons de vivre un moment démocratique avec les élections Régionales. Notre groupe ne peut que se satisfaire de voir que les Mehunois ont soutenu majoritairement la liste de François Bonneau regroupant toutes les forces progressistes de Gauche avec 55,14 % des voix. Les Mehunois et les Français ont sanctionné la politique de Nicolas Sarkozy et de son gouvernement soutenus par les élus de la majorité municipale, et réclament une autre politique où ils sont au centre des projets. Aujourd'hui la gauche est la seule force politique pouvant prendre en compte leurs préoccupations. Par contre nous ne pouvons pas faire de triomphalisme avec une abstention de près de 50% des électeurs. C'est également un message fort donné au monde politique en général, 50 % de nos concitoyens ne croient pas que les uns ou les autres puissent changer quoi que se soit à leur situation. Il est vrai que les changements ne peuvent pas être instantanés. Les améliorations peuvent se faire progressivement avec le temps avec la gauche comme la régression des acquis sociaux qui disparaissent au fur et à mesure avec la droite. Nous ne pouvons que comprendre le désintéressement de ces citoyens qui vivent une période économique difficile et dont le bout du tunnel n'est pas en vue avec les réformes qui continuent de s'annoncer.

Il est de notre devoir de leur dire que la collectivité s'intéresse à eux et ne les laissera pas sur le bord du chemin, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes.

Nous devons rappeler que notre bien le plus précieux est la Démocratie. Le changement quel

qu'il soit ne peut venir que par elle. Nous sommes tous égaux devant les urnes, un homme une voix, une femme une voix quel que soit son âge ou sa condition sociale.

Les statistiques montrent que 75 % des 18 - 30 ans se sont abstenus, nous avons tous la responsabilité de les motiver et de leur expliquer que la démocratie est un acquis comme les autres qui peut être remis en cause et est en permanence en équilibre instable. Plus il y a d'abstention plus les politiques se permettent des réformes antisociales car il n'y a plus le contre pouvoir du peuple par l'expression de son vote. Nous devons rappeler que nos ancêtres se sont battus pour nous donner ce droit il y a 200 ans, que les femmes n'avaient pas le droit de vote il y a 50 ans et n'étaient pas considérées comme de véritables citoyennes. Nous faisons le vœu que lors des prochaines élections, Mehun se distingue par une participation élevée.

Pour notre part, nous continuons à défendre l'intérêt des Mehunois. Nous avons participé à convaincre la municipalité pour la deuxième année consécutive à ne pas augmenter la taxe d'habitation.

Une bonne nouvelle pour nous, au milieu de la grisaille, notre collègue, Guy Lassau, dans un souci d'efficacité en tant qu'élu local, a décidé de mettre fin à sa collaboration avec le Berry Républicain après dix années de service.

<http://www.mehun-sur-yevre.info>

Philippe DEBROYE, Véronique BABOIN, Bernard PETIT, Guy LASSAU, Perrine BROGUY



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE *Une suggestion ? Une idée ? Faites-le savoir.*



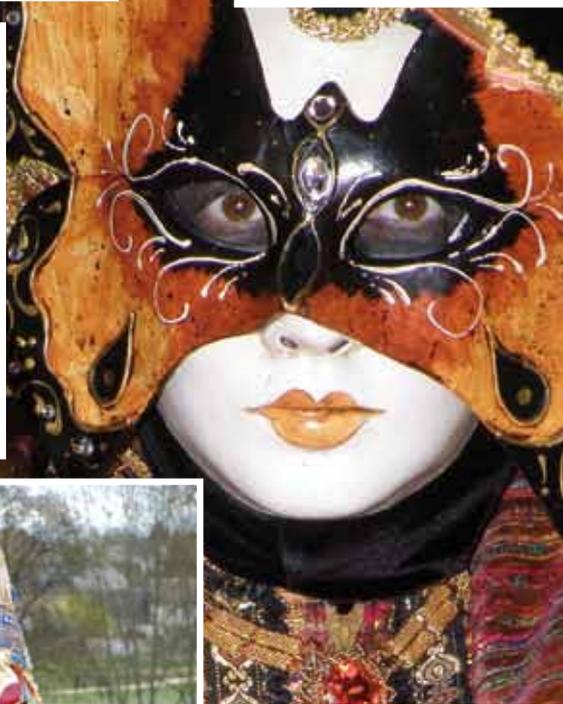
.....
.....
.....
.....

Afin qu'il puisse vous être apporté une réponse précise comportant des informations nécessaires pour juger de telle ou telle action, n'hésitez pas à préciser votre nom et adresse. Il vous sera alors répondu personnellement.

Si vous le souhaitez, prenez rendez-vous avec le Maire ou les Adjoints

Communiquez directement avec le Maire par courriel : mairie@ville-mehun-sur-yevre.fr

Carnaval Vénitien 2010



MEHUN-SUR-YÈVRE

En partenariat avec l'association «Nature, Images, Découvertes»

- 5 juin 2010 -

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT
GRATUIT ET OUVERT À TOUS

Journée Mondiale de l'Environnement

PROGRAMME

- 9h :** visite nature sur la biodiversité en ville
(rdv. place du Général Leclerc)
- 14h :** visite nature sur la biodiversité au bord du canal,
dans les jardins (rdv. place du Général Leclerc)
- 17h :** conférence-débat, diffusion d'un documentaire
espace Maurice Genevoix

Une attention aujourd'hui
pour aller plus loin demain



Service Communication ville de Mehun-sur-Yèvre | Fotolia

Le 5 juin prochain se déroulera la journée mondiale de l'environnement. Cette journée est, pour les Nations Unies, l'un des principaux moyens pour susciter une plus grande prise de conscience envers l'environnement.

La ville de Mehun-sur-Yèvre participe à cet événement en organisant différentes actions de sensibilisation.

La préservation de l'environnement étant l'affaire de tous, elle souhaite pouvoir y associer le plus grand nombre.

Toutes les activités proposées à cette occasion sont offertes par la ville.

Elles se dérouleront sur deux journées, les 4 et 5 juin, permettant ainsi aux écoles d'y participer.

Au-delà, des objectifs de sensibilisation et de pédagogie, ces journées, sont également l'occasion de rassembler une partie de la population autour d'un sujet qui la concerne.

Le 4 juin, les élèves de CM1 et CM2 assisteront à la diffusion du film « Home » de Yann Arthus-Bertrand. Ce film présente la beauté de notre planète tout en soulignant les menaces qui pèsent sur elle. Cette journée sera également l'occasion pour les classes de grande section de maternelle d'observer la biodiversité qui les entoure. En effet, l'association « Nature Image Découverte » les guidera autour de leur école à la découverte des différentes espèces végétales et animales que l'on y trouve.

Le 5 juin, deux visites « nature » sont programmées pour l'ensemble de la population animées par la même association.

Enfin, l'association clôturera cette journée par une conférence-débat au cours de laquelle un documentaire sur la biodiversité sera diffusé, suivi d'une discussion.

Programme de la journée du samedi 5 juin

➤ Visite « nature » sur le thème de la biodiversité

Ouvert à tous et gratuit

1^{ère} séance : Place du Général Leclerc à 9 h 00 - biodiversité dans la ville

2^{ème} séance : Place du Général Leclerc à 14 h 00 - biodiversité au bord du canal, de l'Yèvre, dans le parc

➤ Conférence-débat sur la biodiversité

Diffusion d'un documentaire et discussion animée dans la continuité des visites « nature » sur le thème de la biodiversité

Espace Maurice Genevoix à 17h